

## Conclusion

Le besoin en logement est une nécessité vitale que l'être humain ne pourrait s'en passer, arrivant au 2ème degré après les besoins alimentaires. Le besoin est d'une complexité que même les pays les plus développés n'arrivaient pas à le résoudre totalement, malgré leur développement technologique très avancé et notre pays n'échappait pas à cette crise, malgré les efforts gigantesques déployés, on n'arrivait pas à résoudre ce problème, ni sur le plan quantitatif, ni sur le plan qualitatif.

La prise en charge de ce problème a commencée un peu en retard suite au prévision, que le patrimoine, laissé par les colons français ne arrivait pas à subvenir aux besoins du citoyen. Mais ces estimations n'étaient pas la bonne solution et ce , suite a l'orientation du pays vers l'industrialisation qui a était à l'origine de l'exode d'une grande partie de la population de la campagne vers les grandes villes, a la recherche d'un emploi et des services scolaires, sociales, sanitaires, culturelles,...etc . Les usines créés pour ce but,ce qui entraîna le surpeuplement des villes causé par l' exode rurale. l'indépendance,la stabilité du pays et l'amélioration des conditions économiques ont provoqué une croissance démographique jugée forte, ainsi que le vide juridique et réglementaire, concernant le foncier considéré comme pierre angulaire dans toute stratégie d'habitat,Situation favorisant pendant toute cette période, la prolifération des bidonville, et habitat spontané, sous forme d'urbanisation incontrôlée et anarchique. Touts ces facteurs ont entraînés une forte demande de logements, amenant l'état a réfléchir plus efficacement a ce problème et ce n'est qu'à partir des années 1970 que le problème de logement à connue une prise en charge par la programmation de grands ensemble d'habitat , la mise en place de la procédure des ZHUN, l'instauration d'un ministère relatif à l'habitat et à la construction ainsi que l'adoption d'une législation permettant la réalisation de ces ZHUN. Par lesquelles l'état voulait prendre le contrôle sur l'espace urbain et mettre fin à toute sorte d'urbanisation illégale. Malheureusement les interventions opérées, à travers les différents plans ne sont pas parvenue à le

résoudre, car les actions menées n'ont pu résoudre le problème que sur le plans quantitatif qui n'est d'ailleurs pas, atteint suite à la faiblesse des réalisations, l'inadaptation du collectif au mode de vie de la famille algérienne et plus spécialement au niveau des zones arides et semi arides

Ce qui n'as pas empêcher l'épanouissement de l'urbanisation et incontrôlée, a cet égard, l'état procéda aux remplacement du PUD, par d'autres instruments PDAU...etc.et l'instauration de nouvelles lois concernant la gestion du foncier pour améliorer la qualité et l'ouverture du marché de l'immobilier. Donnant aussi la possibilité au privé d'intervenir dans ce domaine pour alléger l'état, de ce lourd fardeau. Ce qui a permis l'intervenir au niveau de l'habitat sur les différents aspects du logement (social, promotion, évolutifs participatifs...etc) L'orientation de la population vers l'habitat auto-construit, au détriment du collectif, vu les différents avantages qu'ils présentaient à ces usagés en matière de réalisation et de financement, étalé sur une grande période ce qui à fait que ce type d'habitat a eu un grand impact sur la majorité de nos villes, par ses aspects décrits au niveau de chapitre 5, conditionnant l'urbanisation et l'environnement de nos villes. Ce qui amène, si nous voulions améliorer l'espace urbain de nos villes, à agir sur les défaillances de cet habitat. Surtout concernant l'appauvrissement de l'espace urbain jumelé a un aspect architecturale médiocre malgré, le développement technologique que nous vivons.

Problème qui d'ailleurs nous les constatons au niveau des solutions adoptées par nos ancêtres qui ont sût répondre aux exigences de leurs temps, malgré le minimum des moyens disponibles, par l'instauration d'une morale collective et l'utilisation des matériaux locaux disponibles et ont fait, par leur ingéniosité, reconnaît même par plusieurs , architectes et urbanistes mondiaux de notre temps, surtout en matière d'agencement et d'hierarchisations des espaces extérieurs, accompagné d'une gestion efficiente de ces derniers.

Cependant, il n'est pas nulle doute question de revenir à l'habitat traditionnel et aux anciennes méthodes, mais de s'inspirer des leçons de traitement urbain ou architectural, d'une valeur inégalable surtout dans ces

régions a climat aride et semi aride,ou les solutions adoptées ont montré leur efficacité.

Par ailleurs l'intégration parfaite au niveau du tissu urbain coloniale de l'eau et la végétation sous forme de jardin et cours d'eau, comme composant du tissu urbain est d'une grande importance dans l'amélioration des qualités de l'environnement, par la création d'un micro-climat dont il est nécessaire l'examen des différentes modalités de l'utilisation de ce dernier pour l'adoption comme mobilier urbain, au niveau des nouvelles urbanisations surtout pour le collectif qui souffrait d'espaces interstitiels, démesurés et désappropriés ; abandonnés pendant toute la journée ainsi que la diversification de l'image urbaine et lui donner des significations différentes d'une zone à une autre et lui éviter l'aspect monotone.

Enfin l'auto - construit qui par sa typologie, son ampleur a un impact fort sur le tissu urbain de la ville et qu'il faut remédier à ces défaillances, afin d'améliorer la qualité de l'environnement urbaine.

### **Recommandations :**

Elles se situaient sur trois principaux axes: le 1er au niveau de la planification et les études, le 2ème au niveau de la réalisation et le contrôle et le 3ème au niveau sociologique et éducatif.

#### **1- Planification et étude :**

- Adopter une méthode globale de la réhabilitation de la ville ,agissant sur les différents tissus urbains de cette dernière afin de lui rendre le cachet. qu'elle mérite par des équipes pluridisciplinaires.
- L'amélioration de la qualité de l'enseignement dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture et axer la formation sur les milieux aride et semi-aride pour une meilleure maîtrise des techniques de contexte et avoir une vision spatiale des problèmes de l'urbanismes au lieu de l'approche bidimensionnelle.

- Instaurer un modèle et une référence pour le choix architecturale.
- Apport d'équipement public et introduction d'espace vert et de son mode d'irrigation d'eau au niveau des agglomérations existantes comme mobiliers urbains qui peuvent agir dans l'amélioration des conditions climatiques.
- Revitalisé la palmeraie pour engendré un équilibre écologique et l'implantation d'arbres résistant au climat.
- Lancer des modèles de construction avec l'utilisation des matériaux locaux a faible conductibilité thermique.
- L'évolution de la législation en fonction du développement urbain pour faire face au problème dès leurs surgissions.

### **2- Réalisation et contrôle :**

- Le strict respect des études
- Instauré un contrôle rigoureux et des interventions au bon moment, procéder à l'entretien permanent surtout au niveau des espaces publics (extérieur).
- Eviter l'aspect inachevé des constructions par la réglementation et des campagnes de sensibilisation.
- Choix des systèmes constructifs selon des qualités d'isolement nécessaires pour des raisons climatiques milieu aride et semi-aride.
- Répartition équitable des équipements selon une grille avec l'obligation de respect dans l'exécution.
- Réflexion sur le choix d'un système d'organisation spatiale répondant aux exigences sociales, climatologiques esthétiques ...etc.
- La création de comité spécialisé qui prend en charge les problèmes urbains tel que l'université ainsi que la création de comités de quartier.

3- Education et sociologie :

- Intégration de l'utilisateur au différents processus du développement du cadre bâti.
  - L'instauration d'une morale collective et un comportement responsable envers l'espace urbain (public ألبايك) par l'éducation, la sensibilisation et le contrôle permanent des différents établissements spécialisés et organisations non gouvernementales.

**Recommandation établie par l'ANAT de Biskra sous le titre de :**

***Maîtrise de la croissance urbaine de Biskra***

Cette projection a été réalisé sur la base des travaux entrepris dans le cadre du PAW et le dénombrement de 1997.

La taille de Biskra a été fixée à 300 000 hab. A 2020 d'où un transport de 56 500 hab. Vers le reste des centres.

La population agglomérée a été élaborée sur la base des taux d'agglomération réalisée dans le cadre du PAW.

Recommandation selon MCU (maîtrise de la croissance urbaine (ANAT\*))

**Compléments ou correction du PDAU pour le traitement du cadre existant:**

Il doit permettre d'atteindre un niveau supérieur de service, d'améliorer la qualité de la vie et l'image de la ville, garantir une production architecturale et urbaine, digne d'une métropole, améliorer la qualité des lieux publics et préserver l'environnement.

- Pour cela les actions d'aménagement prioritaires devraient s'articuler autour des points ci-après :
- Les grandes opérations d'urbanisme ;
- Les grandes infrastructures de communication ;
- Les paysages et l'environnement ;
- Les grands équipements.

**Grandes opérations d'urbanisme :**

- Restituer toutes les superficies attribuées pour l'habitat et les réserver aux équipements;
- La réhabilitation et la restructuration des quartiers périphériques de Sidi Ghzal, Star Melouk et les quartiers du vieux Biskra ;
- Le réaménagement du Boulevard frères Ménani et les allées Seddik Ben Yehia ;

**Les grandes infrastructures de communication**

- Réalisation de la ceinture extérieure et les pénétrantes proposées ;
- Aménagement des carrefours et échangeurs ;

**Paysages et environnement:**

- Création de la ceinture verte autour de l'agglomération.
- Lancement d'une large opération d'arrachage et plantation de nouveaux palmiers;

- Lancement d'une campagne d'aménagement d'espaces verts au niveau des ZHUN ;
- Traitement des différentes entrées de la ville.

### **Les grands équipements:**

- Création d'une cité regroupant tous les services financiers (banques, assurances...);
- Création d'un parc urbain ;
- Réhabiliter les équipements disparus ou délaissés tels que l'hippodrome, l'aéro-club, la foire..., ayant fait la gloire de Biskra durant un demi-siècle.

Par ailleurs et toujours dans le cadre d'une réorganisation du tissu urbain, il est envisagé à long terme le transfert de la zone industrielle vers Oumache qui se trouve à environ 20 Km au sud du C.L.W et qui réunit toutes les conditions nécessaires à savoir :

- Situation sur un axe important (RN3, Chemin de fer Constantine-Touggourt), existence d'une gare.
- Passage de deux gazoducs, de deux lignes de THT, de deux câbles coaxiaux ;
- Disponibilité de la ressource en eau, de terrains non agricoles.
- Une faible population : 8 790 hab au 31/12/1993.

Ce transfert aura un double objectif : désengorger le CLW et dynamiser tout l'arrière pays de la Wilaya.

- La variante PDAU a pris une densité de 40 logements /hectare pour l'individuel et 90 logements/hectare pour le collectif.

- La variante MCU a pris une densité de 25 logts /ha tout type d'habitat compris.

En conclusion, il apparaît clairement que la variante MCU est la plus proche de la réalité et a beaucoup plus d'avantages que celle du PDAU qui semble erronée.(selon rapport MCU).

---

\*L'ANAT : agence nationale de l'aménagement du territoire.

\*MCU : Maîtrise de la croissance urbaine.

\*PAW : Plan d'aménagement de la Wilaya.

\*CLW : Chef lieu de Wilaya.

\*THT : Très haute tension

\*RN3 : Route nationale 3.